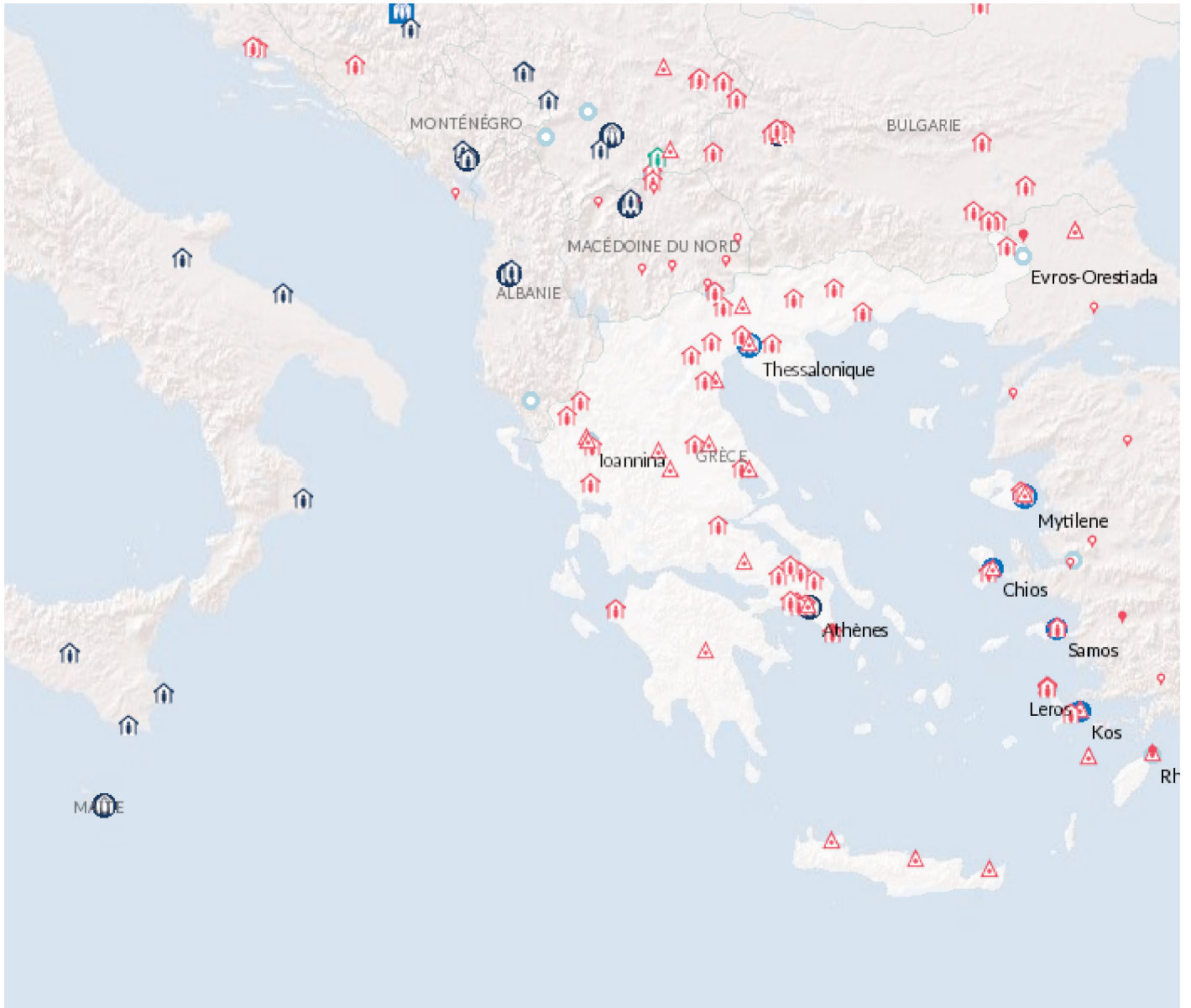




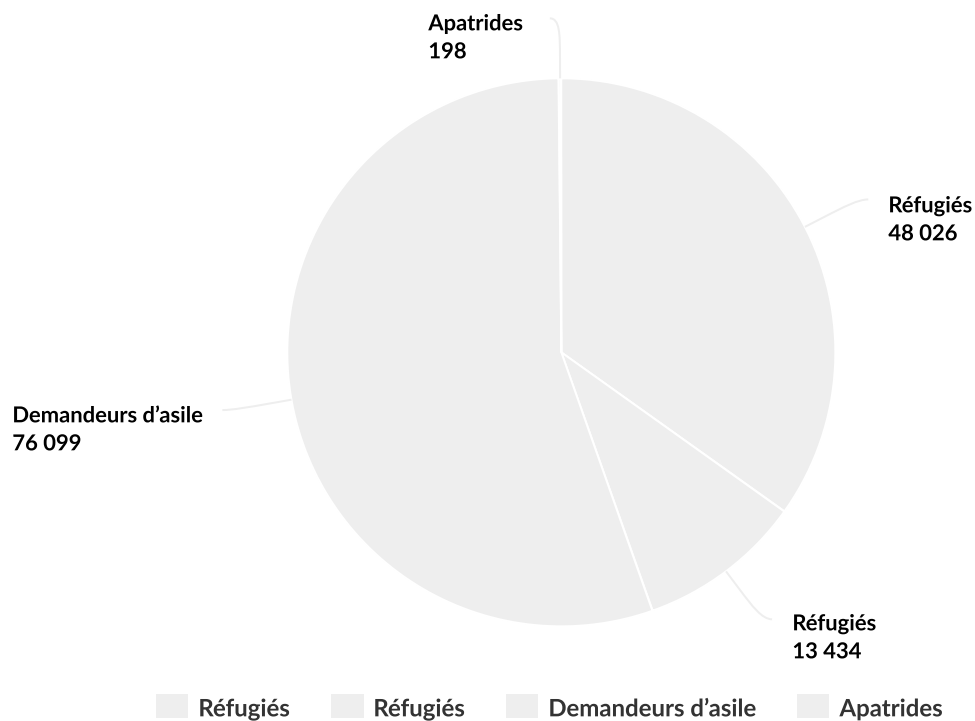
Opération: Grèce



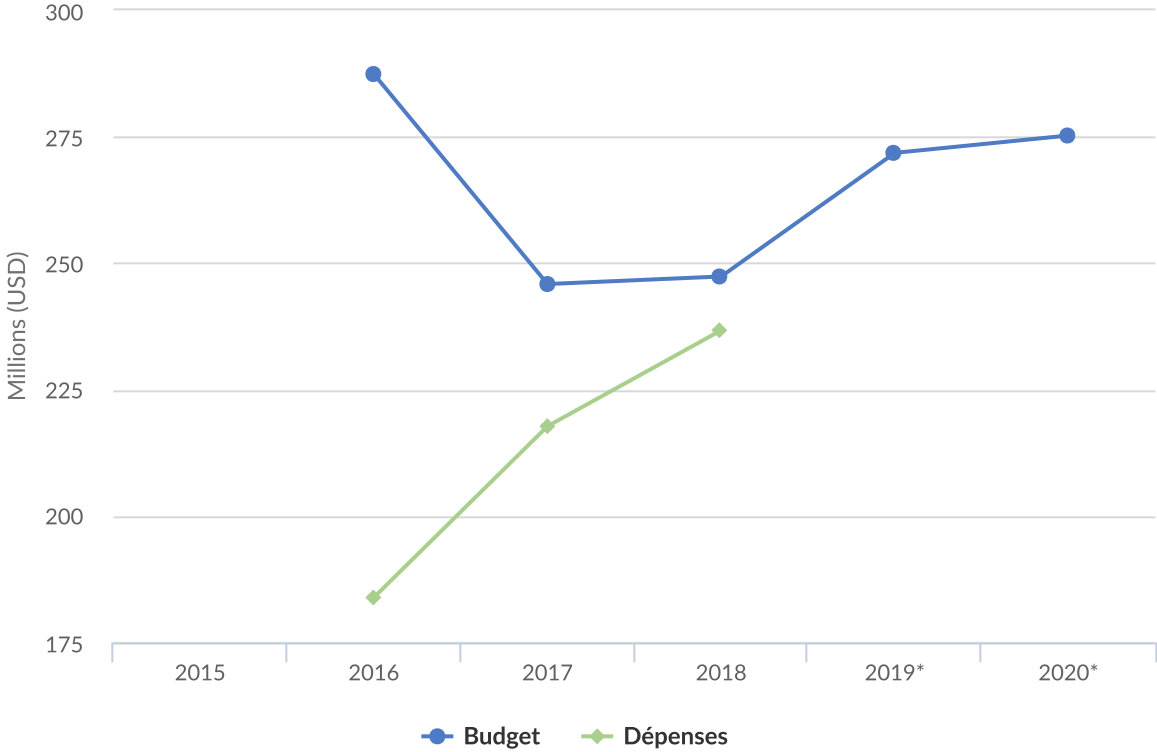
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 65% EN 2018

2018	137,757
2017	83,418
2016	86,611



Budgets et Dépenses - Grèce



Chiffres clés

- 49 000 ménages recevront des aides en espèces
- 25 000 places de logement en milieu urbain créées par le HCR entre 2016 et 2018 seront progressivement transférées au Gouvernement grec
- 5000 personnes bénéficieront d'une aide juridique

Environnement opérationnel

En 2020, pour autant que la Déclaration UE-Turquie continue d'être appliquée, le nombre de demandes d'asile reçues par la Grèce devrait se poursuivre à un rythme stable, aussi bien de la part des réfugiés que des migrants qui pénètrent dans le pays par les îles ou par voie terrestre. La capacité renforcée du Service d'asile grec aura une incidence positive sur le taux de reconnaissance des réfugiés.

D'ici à la fin de 2020, quelque 50 000 réfugiés et demandeurs d'asile devraient encore vivre dans le pays. Le HCR travaillera étroitement avec les autorités locales et nationales pour soutenir la conception et la mise en œuvre de politiques d'intégration et pour multiplier les possibilités offertes aux réfugiés de devenir autosuffisants.

La gestion du projet d'hébergement financé par l'UE que le HCR a mis en œuvre, en collaboration avec les autorités locales et les ONG partenaires, sera progressivement transférée aux autorités grecques en 2020, de même que les services qui y sont liés, l'aide en espèces et les activités de transport.

Néanmoins, le HCR continuera de se concentrer sur la réalisation d'activités de protection concrètes pour aider les personnes vulnérables, comme les enfants et les victimes de violences sexuelles et de genre.

Principales priorités

En 2020, le HCR restera concentré sur le soutien des plans nationaux pour les personnes relevant de sa compétence et leur inclusion dans les plans sociaux existants et autres structures nationales, dans le but de donner aux demandeurs d'asile et aux réfugiés une plus grande dignité et davantage d'autosuffisance, tout en facilitant leur intégration sociale.

Conformément à sa stratégie de transition pluriannuelle, le HCR continuera d'assurer le suivi de protection lié aux aides en espèces, particulièrement pour les personnes avec des besoins spécifiques, les enfants et les femmes. Il renforcera aussi ses interventions dans les communautés locales qui accueillent des réfugiés.

Le HCR organisera des activités de plaidoyer ciblé, des examens législatifs et offrira des recommandations, le cas échéant. Il assurera également des interventions opérationnelles pour les institutions et services émergents du Gouvernement, ainsi que pour les structures communautaires, notamment dans les domaines de la protection de l'enfance, de la communication avec les communautés et des violences sexuelles et de genre. Les activités prioritaires pour la prévention et le traitement des violences sexuelles et de genre comprendront le soutien à l'expansion des abris sûrs pour les victimes de ces violences ainsi que la prise en charge des cas individuels. Les enfants séparés ou non accompagnés et les jeunes se verront proposer des solutions d'appui et des possibilités éducatives non formelles.

Le HCR continuera de faire du renforcement des capacités des autorités étatiques et d'autres acteurs compétents une priorité pour veiller à ce que des progrès soient accomplis dans le transfert des responsabilités.

Un soutien sera apporté au Service d'asile grec dans des opérations ponctuelles d'enregistrement et d'élimination

des dossiers en attente alors qu'une expertise sur les accords bilatéraux de réinstallation sera mise en œuvre.

Le HCR investira massivement dans les amendements législatifs qui étaient l'aboutissement de son plaidoyer constant auprès des autorités.

Il assumera également un rôle plus important dans l'intégration des réfugiés au sein de la société par le soutien, le plaidoyer et la coordination.

Budget 2020 initial - Grèce | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Environnement de protection favorable			
Cadre juridique et politique	436,832	84,247	521,079
Aide juridique et recours judiciaires	4,028,445	0	4,028,445
Accès au territoire	249,281	0	249,281
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	2,537,033	0	2,537,033
Sous-total	7,251,591	84,247	7,335,838
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	78,478,783	0	78,478,783
Procédures de détermination du statut de réfugié	6,851,991	0	6,851,991
Sous-total	85,330,774	0	85,330,774
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	4,661,134	0	4,661,134
Risques de détention arbitraires	166,307	0	166,307
Protection des enfants	11,587,807	0	11,587,807
Sous-total	16,415,248	0	16,415,248
Besoins de base et services essentiels			
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	141,436,073	0	141,436,073
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,905,748	0	1,905,748
Sous-total	143,341,821	0	143,341,821
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	1,059,039	0	1,059,039
Coexistence avec les communautés locales	1,121,778	0	1,121,778
Sous-total	2,180,817	0	2,180,817
Solutions durables			
Intégration	15,100,134	0	15,100,134
Sous-total	15,100,134	0	15,100,134
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	779,358	0	779,358
Sous-total	779,358	0	779,358
Appui à la logistique et aux opérations			

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Approvisionnement et logistique	890,051	0	890,051
Gestion des opérations, coordination et appui	3,869,841	0	3,869,841
Sous-total	4,759,892	0	4,759,892
Budget 2020 initial	275,159,636	84,247	275,243,883
